



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 1^{er} décembre 2024)

Clinique SMR LA PROVENCALE

Chambre BASIC

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, une chaise, et un lit 90cm.

95€

Chambre STANDARD

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité disposant d'une salle de bain privative, une chaise, et un lit 90cm.

100 €

La télévision, l'ouverture de la ligne téléphonique ainsi que l'accès WIFI en illimité sont offertes. La livraison du journal « La Provence » est également offerte.

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative à la décoration soignée avec une belle exposition et disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, et un lit 90cm. Une corbeille de douceurs locales est mise à disposition.

130 €

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : un peignoir doux et moelleux, le journal « La Provence » quotidiennement, un magazine une fois par semaine, un repas accompagnant une fois par semaine, un bouquet de fleurs une fois par semaine et une séance de coiffure durant le séjour.

La télévision, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès WIFI en illimité sont également offertes.

Chambre PRIVILEGE

Une grande chambre décorée soigneusement avec une belle exposition disposant d'un coffre fort individuel, d'un mini réfrigérateur, d'une salle de bain privative, d'une chaise et un fauteuil. Une corbeille de douceurs locales est mise à disposition. Un écran télévision de taille moyenne peut également être mis à disposition.

200 €

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir: le Journal « La Provence » tous les jours, un peignoir doux et moelleux, un magazine une fois par semaine, un repas accompagnant une fois par semaine, une séance de coiffure une fois par semaine, un bouquet de fleurs une fois par semaine, une carte cadeau bien-être, un cadeau Fragonard, le linge de bain livré trois fois par semaine.

La télévision, l'ouverture de la ligne téléphonique et l'accès WIFI en illimité sont également offertes.

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement. Merci de votre compréhension.